

Protection des blessures corporelles, des dommages matériels, de l'interruption d'activité et de la responsabilité sur les produits liés à une cyber-attaque



Si une organisation subit une cyber-attaque, l'enjeu dépasse les données. Dans notre monde interconnecté, une cyber-attaque peut causer des dommages matériels, des décès, une large interruption de l'activité, ou nuire aux clients.

Les services proactifs de gestion des risques, l'offre complète d'assurance et les équipes expérimentées d'intervention en cas de violation et de réclamations d'AIG sont à la disposition de nos clients afin d'aider à gérer le nombre en constante augmentation d'expositions aux risques liés au cyberspace. Ces services comprennent :

- L'analyse gratuite et indépendante de l'ensemble du portefeuille d'assurance multirisque afin de comprendre, police par police, comment chacune peut répondre à un sinistre lié au cyberspace. Une aide à la formation des employés, à la conformité, la collecte du renseignement sur la menace et à la planification de réponse aux incidents est également disponible sans aucun coût supplémentaire.
- Une assistance 24h/24 et 7jrs/7 de notre équipe d'intervention en cas de violation, dotée de près de 20 ans d'expérience en gestion des violations du cyberspace afin d'aider à trouver la menace immédiate (par exemple : un pirate à l'intérieur d'un réseau) et à commencer la restauration et le processus de récupération pour l'entreprise le plus tôt possible.
- Une couverture d'assurance principale ou excédentaire/Différence de Conditions afin d'offrir à la fois un soutien financier et en gestion de l'événement si la cyber-attaque provoque :
 - dommages aux biens de l'entreprise
 - interruption des activités
 - blessures corporelles aux clients, ou autres tiers
 - dommages à des tiers

Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez l'équipe CyberEdge à CyberEdge@aig.com ou demandez à votre courtier local.

American International Group, Inc. (AIG) est une des principales sociétés d'assurance internationales. Fondée en 1919, aujourd'hui les compagnies membres d'AIG fournissent un large éventail d'assurance IARD, assurance-vie, produits de retraite et autres services financiers à des clients dans plus de 80 pays et juridictions. Ces diverses offres comprennent des produits et services conçus pour aider les entreprises et les particuliers à protéger leurs biens, à gérer leurs risques et à assurer la sécurité de leurs régimes de retraite. Les activités principales d'AIG comprennent l'assurance des entreprises et l'assurance des particuliers, ainsi que d'autres activités. L'assurance des entreprises se compose de deux modules – l'assurance responsabilité civile et risques financiers, ainsi que l'assurance des biens et les risques spéciaux. L'assurance des particuliers se compose de quatre modules – les régimes de retraite individuels, les régimes de retraite collectifs, l'assurance vie et l'assurance de personnes. L'action ordinaire AIG est cotée à la bourse de New York et à la bourse de Tokyo.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG à www.aig.com | YouTube: www.youtube.com/aig | Twitter: [@AIGinsurance](https://twitter.com/AIGinsurance) www.twitter.com/AIGinsurance | LinkedIn: www.linkedin.com/company/aig.

AIG est le nom commercial utilisé dans le cadre des activités mondiales d'assurance biens et responsabilité, d'assurance vie et de régimes de retraite, ainsi que d'assurance de dommages de l'American International Group, Inc. La Compagnie d'assurance AIG du Canada est le souscripteur autorisé des produits d'assurance aux entreprises et d'assurance aux particuliers d'AIG au Canada. La garantie pourrait ne pas être disponible dans toutes les provinces et tous les territoires et est assujettie aux termes et aux conditions des polices en vigueur. Les produits et les services de nature autre que l'assurance pourraient être fournis par des tiers indépendants. Le logo d'AIG et AIG sont des marques de commerce déposées d'American International Group, Inc., utilisées sous licence par la Compagnie d'assurance AIG du Canada. Vous trouverez de plus amples renseignements sur AIG à www.aig.ca.